



PREFETE DE LA REGION NORMANDIE

DIRECTION REGIONALE DES ENTREPRISES
DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION
DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI

Le 25 janvier 2019

UNITE DEPARTEMENTALE SEINE-MARITIME

Création au sein de l'unité départementale de Seine-Maritime de la Direccte d'une cellule dédiée à l'appui et au suivi de la négociation collective

Depuis le 15 janvier 2019, l'Unité Départementale (UD) de Seine-Maritime de la Direccte Normandie dispose en son sein d' « *une cellule chargée de l'animation, de l'appui et du suivi à la négociation collective* ». Cette cellule propose une offre de service nouvelle et totalement originale en France.

Intégrée aux services du Pôle Travail et rattachée au directeur de l'UD, elle disposera à très court terme de trois agents : un responsable de service et deux contrôleurs du travail ou assimilés.

Dans le champ de compétence du département de la Seine-Maritime, elle a pour mission de :

- proposer à l'ensemble des acteurs de l'entreprise une offre de service portant sur l'ingénierie et l'accompagnement de la négociation collective ;
- assurer une expertise et un appui outil/méthode/fonctions aux agents de l'UD en matière de négociation collective ;
- observer, analyser, évaluer, repérer les bonnes pratiques de négociation collective dans le département ;
- venir en appui à l'Observatoire départemental du dialogue social notamment pour l'élaboration du bilan de la négociation collective, l'organisation et la mise en œuvre des demandes d'appui ou d'expertise formulées auprès de cette instance par les entreprises.

Cette démarche innovante traduit la volonté des services de l'Etat d'être en soutien des acteurs sociaux pour promouvoir la négociation collective et le dialogue social.

Cette action s'est déjà traduite par l'organisation du 1^{er} forum du dialogue social le 13 décembre dernier qui a rassemblé 400 acteurs de l'entreprise (employeurs, DRH, représentants du personnel, délégués syndicaux ou conseils).

Contact :

Mathilde MENELLE, responsable de la cellule chargée de l'animation, du suivi et de l'appui à la négociation collective

mathilde.menelle@direccte.gouv.fr

02 32 18 98 19